

Fichier des banques – Description des enregistrements

Éléments de données		
Nom du champ	Longueur	Remarques
Groupe	2	Les banques/établissements financiers sont subdivisés en groupes bancaires, soit actuellement: 01 = Banque nationale suisse 02 = UBS Group 03 = réserve 04 = Credit Suisse Group 05 = Credit Suisse Group 06 = banques Entris 07 = banques cantonales 08 = banques Raiffeisen et établissements individuels 09 = PostFinance
IID	5	Chaque banque/établissement financier est identifié(e) par une IID (identification d'établissement). Les IID ont une longueur de 3 à 5 positions.
Succ. ID	4	L'ID de succursale donne en combinaison avec l'IID une clé distincte pour chaque saisi. Chaque IID a une centrale avec l'ID de succursale «0000»; les ID de succursale à partir de «0001» sont attribuées aux succursales de cette IID.
Nouv. IID	5	Lorsque ce champ contient un numéro, l'IID n'est plus valable (par ex. suite à une fusion); il doit être remplacé par la «Nouv. IID» (dit enchaînement). Un enchaînement a toujours lieu avec l'ID de succursale «0000» de la nouvelle IID. Tous les autres champs de l'enregistrement et les informations initiales restent inchangés jusqu'à l'annulation de l'enchaînement.
SIC-IID	6	Ce numéro comporte toujours 6 positions et ne peut être utilisé que par les participants SIC et euroSIC.
Siège principal	5	IID du siège principal
Type IID	1	Ce champ indique le type de saisi: 1 = siège principal 2 = centrale 3 = succursale
Valable depuis	8	Date à partir de laquelle les données d'un enregistrement sont valables. La date est adaptée dès qu'une modification a été apportée à un ou à plusieurs champs ou lorsqu'un enregistrement figure pour la première fois dans le fichier.
SIC	1	Ce code renseigne sur la participation aux prestations SIC et LSV*/BDD en CHF: 0 = aucune participation à SIC 1 = participation à SIC et LSV*/BDD en tant que DEB-EF ¹ 3 = participation à SIC 4 = participation à SIC avec QR-IID pour les paiements avec référence QR ¹ Les prélèvements en CHF au débit d'une IID n'ayant pas le code «1» sont refusés (DEB-EF = établissement financier du payeur de prélèvement).



euroSIC	1	Ce code renseigne sur la participation aux prestations euroSIC et LSV ⁺ /BDD en EUR: 0 = aucune participation à euroSIC 1 = participation à euroSIC et LSV ⁺ /BDD en tant que DEB-EF ¹ 3 = participation à euroSIC 4 = participation à euroSIC avec QR-IID pour les paiements avec référence QR ¹ Les prélèvements en EUR au débit d'une IID n'ayant pas le code «1» sont refusés (DEB-EF = établissement financier du payeur de prélèvement).
Langue	1	1 = allemand 2 = français 3 = italien Les champs «Nom abrégée» et «Nom banque/établissement» de l'enregistrement sont livrés dans les langues respectives.
Nom abrégé	15	Nom abrégé banque/établissement financier
Nom banque/établissement	60	Nom de banque/établissement financier Remarque: + à la première position du nom de la banque ou de l'établissement = en liquidation ++ à la première position du nom de la banque ou de l'établissement = changement de but
Adresse domicile	35	Adresse de domicile
Adresse postale	35	Adresse postale
NPA	10	Numéro postal d'acheminement
Lieu	35	Lieu
Téléphone	18	Numéro de téléphone Présentation formatée (avec des espaces)
Fax	18	Numéro de fax, y compris indicatif national Présentation formatée (avec des espaces)
Indicatif	5	Indicatif international pour téléphone et fax (seulement pour les saisies étrangères)
Code pays	2	Code de pays alphabétique à 2 positions selon la norme ISO 3166 (seulement pour les saisies étrangères)
Compte postal	12	Numéro de compte postal Une «*» à la première position signale que le numéro de compte postal indiqué appartient à une IID supérieur (par ex. à la centrale).
BIC	14	BIC de banque/établissement financier Présentation formatée (XXXXXXXXXX) (= 11 positions) (Les adresses SWIFT/BIC utilisées dans ce répertoire sont la propriété de SWIFT SCRL, 1310 La Hulpe/Belgique et ont été mises à disposition par SIX Interbank Clearing SA au nom de la banque ou de l'établissement financier.)

Toutes les informations publiées dans le fichier des banques sont basées sur les indications des banques/établissements.

Les informations contenues dans le téléchargement du fichier des banques peuvent être utilisées librement. A cet égard, SIX n'est responsable ni de l'exhaustivité ou de l'exactitude de ces informations, ni des dommages qui pourraient survenir suite à des transactions effectuées sur la base de ces informations. SIX se réserve expressément le droit de modifier à tout moment ces informations, voire de les retirer de son site Internet.